



CONTRAT DE VILLE 2015-2022

DE LA VILLE DE SAINTE-ROSE

APPEL A PROJETS 2019

NOTE DE CADRAGE DES ORIENTATIONS THEMATIQUES

Date limite de dépôt :

22 Février 2019

LA POLITIQUE de la VILLE

THEMATIQUE	Enjeux	Objectifs
CITOYENNETE, ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES PUBLICS, EGALITE FEMMES-HOMMES	Accès aux droits et à l'information des habitants des QPV	Accompagner les opérateurs afin d'aider les habitants des QPV à mieux faire valoir leurs droits Rendre l'information accessible à tous les publics
	Réduire les inégalités de santé	Coordonner l'ensemble des partenaires santé sur le territoire
	Combattre l'isolement social	Impulser des dynamiques créatrices de lien social dans les quartiers Valoriser les ressources des quartiers et les compétences des habitants Améliorer l'accessibilité en transports en commun
SPORT	Le sport, vecteur de cohésion sociale	Développer une offre sportive de qualité et accessible Valoriser les compétences dans les clubs sportifs Développer la pratique féminine et la prise de licences sportives
EDUCATION	Créer un environnement favorable à la Réussite Educative dans les QPV	Participer à la réussite éducative en s'appuyant notamment sur le réseau périscolaire, les activités artistiques, culturelles et sportives
SECURITE PUBLIQUE / TRANQUILITE PUBLIQUE	Garantir la tranquillité publique sur le territoire	Prévenir la délinquance des jeunes et lutte contre la récidive Lutte contre les violences faites aux femmes Renforcement de la prévention spécialisée
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Optimiser les parcours d'insertion	Mobiliser davantage de jeunes en grande difficulté sur un parcours d'insertion individualisé et/ ou collectif Mieux coordonner les partenaires de l'insertion afin d'optimiser le suivi socioprofessionnel du jeune
	Faire émerger des activités pour assurer un développement économique des QPV	Meilleure connaissance du tissu économique Mobiliser les acteurs à des fins de développement de l'entrepreneuriat local,
Cadre de vie	Améliorer le cadre de vie des habitants des QPV	Mettre en place une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité dans les QPV Lutte contre l'insalubrité et les logements vacants

Pilier Cohésion Sociale

Thématique : LIEN SOCIAL, CITOYENNETE, ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES PUBLICS, EGALITE FEMMES-HOMMES

Enjeu : Accès aux droits et à l'information des habitants des QPV

Objectifs :

Accompagner les opérateurs afin d'aider les habitants des QPV à mieux faire valoir leurs droits

Rendre l'information accessible à tous les publics

Plan d'action :

Les difficultés d'accéder à l'information relative aux droits ont été identifiées dans les quartiers prioritaires. La fracture numérique dont souffre de nombreuses personnes n'est pas sans conséquences et accentue leur isolement.

- Développer des lieux multifonctions dans lesquels les publics auraient accès à différentes informations. Ce serait aussi des lieux de rencontres et d'échanges avec des professionnels.
- Le public non francophone repéré dans les quartiers prioritaires doit être accompagné. Il s'agit de lier l'apprentissage de la langue aux démarches d'insertion sociale grâce à la mise en place d'ateliers socio-linguistiques, d'actions en direction des parents d'enfants scolarisés....
- Créer un réseau d'habitants des QPV chargés de diffuser les informations à leurs voisins.

Une attention particulière sera portée aux informations sur le droit du logement

Partenaires :

Préfecture
Caf
Conseil Départemental
CGSS
ADIL
Bailleurs sociaux

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Connaitre la situation de départ des publics
Un suivi social cadré/Partenariat des intervenants sociaux
Associations de quartiers ou de résidents partenaires

Calendrier de mise en œuvre

Année 2019

Critères de réussite

- Qualité des intervenants
- Services rendus aux publics
- Coordination des partenaires intervenant dans le champ social

Thématique : SANTE

Enjeu : Réduire les inégalités de santé

Objectifs :

Coordonner l'ensemble des partenaires santé sur le territoire
Promouvoir la santé dans les QPV

Plan d'action :

- La création d'un Contrat Local de Santé pourrait répondre à cet enjeu de réduction des inégalités de santé.
- Il s'agirait de mutualiser les moyens pour répondre à un besoin local de santé et de consolider les partenariats.
- Au final, il est question de prévention globale dans le domaine de santé, afin de sensibiliser et informer au mieux les habitants et pouvoir répondre à leurs besoins
- L'éducation et la promotion de la santé sont des vecteurs de cohésion sociale. Renforcer les actions innovantes à destination des enfants et des adultes pour les prévenir et les garder en bonne santé (bien se nourrir, éducation à la sexualité, prévention des maladies chroniques...)
- Créer une base de données des actions et dispositifs santé sur les territoires QPV

Partenaires :

ARS
CGSS
IREPS
Conseil Départemental

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Partenariat ARS et Collectivité
Diagnostic préalable

Calendrier de mise en œuvre

Année 2019

Critères de réussite

- Mesurer l'efficacité des actions déclinées
- Coordination des actions santé sur le territoire



Pilier Cohésion Sociale

Thématique : SPORT

Enjeu : Le sport, vecteur de cohésion sociale

Objectifs :

- Valoriser les compétences dans les clubs sportifs
- Développer la pratique féminine
- Développer une offre sportive de qualité et accessible

Plan d'action :

- On retrouve différentes disciplines sportives dans les QPV, mais celles-ci peuvent encore davantage se diversifier, et se pratiquer au plus près des publics.
- Le sport peut aussi participer à l'animation des quartiers (rallye, tournois inter quartiers, structures mobiles...) et à l'éducation (santé, citoyenneté...).
- Il s'agit de favoriser des projets de développement basés sur une politique tarifaire attractive, des créneaux horaires spécifiques...
- La pratique sportive de qualité passe par la montée en compétences des encadrants sportifs. Il s'agit donc de permettre aux clubs de valoriser les compétences des bénévoles qu'elles ont en leur sein par le biais de formations qualifiantes ou non, en premier lieu, afin de fidéliser les adhérents et en attirer de nouveaux, et en second lieu afin de fidéliser les encadrants eux-mêmes en leur assurant un environnement plus sécurisé et adapté à leurs pratiques sportives.
- L'organisation familiale est souvent un frein à la pratique sportive encadrée. Les projets sportifs en direction des enfants et de leurs parents et notamment des femmes, devraient permettre d'optimiser le temps de l'activité et d'améliorer le lien parent-enfant.
- Les projets de mutualisation entre les clubs sont vecteurs de développement (animation, transports, développement des activités dans les QPV...)

Partenaires :

CAF
Conseil Départemental
Associations/Ligues Sportives
DJSCS
Conseil Régional
ARS/CGSS/IREPS

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Recensement des besoins dans les associations sportives
Partenariat Collectivité /conventions d'objectifs
Formalisation par les clubs de leurs projets

Calendrier de mise en œuvre

1^{er} trimestre 2019 : recensement des besoins
2eme trimestre : entrée en formation

Critères de réussite

- Mobilisation des Ligues et Clubs Sportifs
- Accroissement des effectifs
- Caractère innovant des projets

Thématique : EDUCATION/ENFANCE/JEUNESSE

Enjeu : Créer un environnement favorable à la Réussite Educative dans les QPV

Objectifs :

Participer à la réussite éducative en s'appuyant notamment sur le réseau périscolaire, les activités artistiques, culturelles et sportives
Rendre les parents acteurs de la réussite éducative de leurs enfants

Plan d'action :

- Etoffer l'offre d'activités périscolaires avec des projets tournés autour de l'usage du numérique, du développement durable, de la citoyenneté, de la santé, l'alimentation.
- Rendre les parents co-acteurs de la réussite éducative en favorisant les projets qui intègrent la famille à l'école, qui favorisent l'expression des parents, qui leur apportent un soutien face aux problèmes d'éducation qu'ils rencontrent (ateliers, formation...)
- Faire du Programme de Réussite Educative le socle de la réussite éducative dans les QPV
- Créer un réseau de partenaires de la Réussite Educative dans le domaine artistique, culturel, sportif, littéraire, musical, social, santé... pour proposer des parcours innovants et répondant à des besoins identifiés.

Publics Concernés :

Les enfants scolarisés dans les QPV
Les familles des enfants scolarisés dans les QPV

Partenaires :

Education Nationale, Rectorat
CAF
Conseil Départemental
Associations
CCAS
ARS

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Etat des lieux des différents partenaires de la réussite éducative, de la politique jeunesse et de la réussite scolaire
Identification précise des besoins des enfants

Calendrier de mise en œuvre

Année 2019

Critères de réussite

- Articulation Contrat de Ville/PRE
- Qualité du partenariat avec l'Education Nationale, Rectorat
- Tableau de bord partagé des actions



Pilier Cohésion Sociale

Thématique : LIEN SOCIAL, CITOYENNETE, EGALITE FEMMES-HOMMES

Enjeu : Combattre l'isolement social

Objectifs :

Impulser des dynamiques créatrices de lien social dans les quartiers
Valoriser les ressources des quartiers et les compétences des habitants
Améliorer l'accessibilité en transports en commun

Plan d'action :

- Il s'agit de redonner sa place à l'humain en favorisant les initiatives qui permettent de rassembler les individus, autour de valeurs communes, de bien vivre ensemble (jardin partagé, clubs à thèmes...).
- On retrouve parfois des « anciens » isolés ou non qui pourraient représenter une courroie de transmission de savoir faire et d'expériences. Il s'agit aussi de valoriser ces personnes dans leur quartier en leur donnant un rôle auprès des jeunes, en leur permettant de s'exprimer et d'aller à la rencontre des autres.
- Valoriser l'histoire des quartiers, l'image des quartiers, afin de faire découvrir aux habitants leur ancrage territorial. Le vecteur peut être culturel, social, sportif, artistique, utiliser le numérique, les moyens de technologie moderne pour diffuser l'information, journal des quartiers, Webtv...
- Développer une offre de transport pour assurer le décloisonnement des QPV : mutualisation des moyens des associations, généraliser l'accès à l'information sur le transport collectif

Partenaires :

Caf
Conseil Départemental
CGSS
Associations
Bailleurs sociaux

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Bonne connaissance des habitants des quartiers
Cibler les thématiques/ressources des quartiers
Partenariats avec associations locales

Calendrier de mise en œuvre

Année 2019

Critères de réussite

- Adhésion de la population des QPV aux événements organisés
- Mutualisation/partenariats entre les associations



Thématique : SECURITE PUBLIQUE / TRANQUILITE PUBLIQUE

Enjeu : Garantir la tranquillité publique sur le territoire

Objectifs :

Prévenir la délinquance des jeunes et lutte contre la récidive
Lutte contre les violences faites aux femmes
Renforcement de la prévention spécialisée

Plan d'action :

Le diagnostic réalisé dans les QPV a révélé une situation sociale relativement préoccupante et l'objectif principal est d'éviter les situations de basculement et d'enracinement dans la délinquance notamment pour les jeunes de 12 à 25 ans. Beaucoup de faits d'incivilités et de dégradation ont été relevés dans les quartiers.

Il s'agit donc de pouvoir mobiliser de manière fluide les acteurs de la prévention de la délinquance afin d'apporter des réponses à toutes les situations. Celles-ci passent par une bonne articulation entre le Contrat de Ville et le CLSPD pour assurer une complémentarité entre toutes les actions mises en place dans le domaine de la prévention de la délinquance sur le territoire (Les actions d'éducation, de citoyenneté, d'entrée dans l'emploi, médiation sociale)

Partenaires :

Préfecture
Conseil Départemental
SPIP
Bailleurs sociaux
CAF

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Convergence des objectifs du Contrat de Ville et du CLSPD
Définition du Schéma Local de Tranquillité Publique
Etat des lieux des dispositifs d'aide aux victimes de violences

Calendrier de mise en œuvre

Année 2019

Critères de réussite

- Articulation Contrat de Ville CLSPD
- Mobilisation du réseau
- Qualité des réponses apportées



PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Thématique : Développement économique

Enjeu : Optimiser les parcours d'insertion

Objectifs :

Mobiliser davantage de jeunes en grande difficulté sur un parcours d'insertion individualisé et/ ou collectif

Mieux coordonner les partenaires de l'insertion afin d'optimiser le suivi socioprofessionnel du jeune

Publics Concernés :

Public de 16 à 30 ans habitant les QPV

Tous jeunes repérés par le médiateur

Plan d'action :

- Atelier de mobilisation des jeunes sur certains métiers ou certains secteurs d'activité :
 - Economie sociale et solidaire, environnement, bâtiment,
- Valorisation des sites touristiques de Sainte-rose (ex. aménagement des berges de la Boucan, des Bains de Sofaïa...)
- Master Class sur les métiers porteurs d'emplois pour offrir des parcours d'insertion ou de retour à l'emploi :
Logistique (CACES...) Transport : (FIMO) ;
Aide à domicile et en structure : (DEAVS)
- Valoriser les compétences au service de la réussite Educative ou dans les associations sportives au bénéfice du développement du sport dans les QPV (Préparation au BAPAAT, BPJEPS par ex.)

Partenaires :

Conseil Départemental
Conseil Régional
Mission locale de Guadeloupe
Pole emploi
RSMA
DIECTE

Conditions de réussite et de mise en œuvre :

Mise en cohérence de tous les dispositifs d'insertion
Bien identifier tous les acteurs de l'insertion dans le parcours individualisé ou collectif des jeunes
Bien identifier les débouchés possibles

Calendrier de mise en œuvre

Février 2019

Critères de réussite

- Qualité des intervenants
- Modalités de la coordination des partenaires
- Public visé

PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Thématique : Développement économique

Enjeu : Faire émerger des activités pour assurer un développement économique des QPV

Objectifs :

- Meilleure connaissance du tissu économique
- Mobiliser les acteurs à des fins de développement de

Plan d'action :

L'étalement urbain, la densité de la population dans les quartiers rend possible et nécessaire la thématique développement économique jusque dans les quartiers. Apporter du nouveau via des services supplémentaires, les nouvelles technologies, créer des infrastructures d'accueil des créateurs d'entreprises, amener du conseil tel est l'objectif commun mobilisateur à partager. L'activité économique devient un facteur d'équilibre et de cohésion de l'ensemble.

- Création d'un Observatoire économique afin de produire et diffuser la connaissance des quartiers et des publics cibles
- Renforcer les coopérations entre acteurs du territoire pour contribuer au développement économique :
 - Organisation de rencontres ou séminaires ouverts aux acteurs du développement économique, bailleurs sociaux ...
 - Organisation de Job dating, parrainage permettant un retour à l'emploi ou des débouchés sur des stages de qualité
- renforcer les investissements là où vont se développer l'économie de proximité, ESS, IAE, l'économie matérielle et productive, la création d'activités grâce à des partenariats innovants (Commande en ligne et livraison de courses à domicile, prêt de véhicule sur des missions de travail temporaire, modes de garde solidaire...

Publics Concernés :

Porteurs de projets de création d'entreprises
Entreprises
Auto Entrepreneurs,
Bailleurs sociaux, Promoteurs
Associations

Partenaires :

Conseil Régional
CANBT
DIECCTE (CDIAE, ESS, IAE, ..)
Caisse des Dépôts & Consignations
SEM
Associations de résidents, de commerçants
Association & groupements d'entreprises
Associations gestionnaires
d'infrastructures d'accueil d'entreprises
Collectivité

Conditions de réussite et de mise en œuvre :

Mobiliser les acteurs économiques du territoire
Connaissance du territoire et de ses besoins

Calendrier de mise en œuvre

1^{er} semestre 2019 : Mise en place d'un Observatoire économique
2eme semestre 2019 : Séminaire Début, rencontres entrepreneuriales

Critères de réussite

- Utilité sociale et environnementale des projets
- Caractère innovant des projets

Pilier Cadre de Vie

Thématique : Cadre de vie

Enjeu : Améliorer le cadre de vie des habitants des QPV

Objectifs :

Mettre en place une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité dans les QPV

Lutte contre l'insalubrité et les logements vacants

Plan d'action :

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre ceux qui habitent la ville et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien. Elle vise à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, en répondant aux problèmes courant liés à l'habitat et au cadre de vie.

Différentes conventions ont été signées avec les bailleurs sociaux.

Il s'agira essentiellement de :

- suivre l'application effective du contenu de ces conventions.
- Favoriser les actions d'embellissement, propreté des quartiers
- De développer les actions qui permettent l'échange entre les habitants, les bailleurs et la Collectivité
- Mettre en place des campagnes d'information sur les vacances de logements et outils disponibles

Partenaires :

Préfecture
DEAL
Bailleurs sociaux
CAF
Conseil Départemental
ADIL

Conditions de réussite et de mise en œuvre

Adéquation du plan d'actions des bailleurs et des objectifs du Contrat de Ville
Projet de territoire

Calendrier de mise en œuvre

Année 2019

Critères de réussite

- Modification apportées au cadre de vie
- Taux d'occupation des logements
- Relation Commune/Bailleurs
- Associations de locataires actives

